

2019 DPSP 1 Subventions (228 050 euros) et conventions à 11 associations et SCIC dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2019.

**PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le dispositif Ville Vie Vacances (VJV) est un programme partenarial piloté par la Ville de Paris et l'Etat qui s'adresse à des jeunes parisiens âgés de 11 à 18 ans qui ne partent pas en vacances. Il leur permet de bénéficier d'activités de proximité à dimension culturelle, civique, sportive et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires. Ce dispositif a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active et du sentiment d'appartenance à la Cité. À Paris, sa mise en œuvre est assurée en articulation étroite avec les mairies d'arrondissement, dans le cadre du volet prévention des contrats locaux de prévention et sécurité et concerne prioritairement des actions situées dans des quartiers populaires. En 2018, la contribution totale de la ville au titre du VJV était portée à 316 380 euros pour le financement de 171 projets à destination d'environ 30 000 jeunes parisiens

Le programme parisien s'inscrit à la convergence de plusieurs politiques sectorielles de la collectivité parisienne: prévention de la délinquance et protection de l'enfance et de la jeunesse. Il est donc mis en œuvre par la Direction de la Prévention, de la sécurité et de la Protection (DPSP) et la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES), en lien étroit avec les équipes de développement local de la Mission Politique de la Ville de la DDCT. Une cellule départementale associant l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale - DDSC) fixe les grandes orientations de l'appel à projet puis sélectionne les actions qui paraissent le mieux répondre aux objectifs énoncés en tenant compte de la juste répartition territoriale. Cette coordination garantit une vision globale des besoins sur l'ensemble du territoire parisien ainsi que la cohérence des choix opérés et des financements.

La DASES participe également aux financements de structures qui proposent des activités pendant les vacances scolaires en direction du public des opérations VJV. Ainsi, 29 centres sociaux associatifs et 14 espaces de proximité ont mis en œuvre 127 projets en 2018. Ces participations sont regroupées dans le cadre des conventions globales passées par la collectivité avec ces partenaires pour un total de plus de 270 000 euros.

Enfin dans le cadre des missions confiées par la collectivité parisienne aux associations de prévention spécialisée, les éducateurs animent régulièrement des actions de proximité qui participent de la dynamique des VJV, avec des jeunes de 12 à 21 ans en lien avec les Mairies d'arrondissement et partenaires locaux.

Le présent projet de délibération présente la première enveloppe portée par la DPSP du programme Ville Vie Vacances 2019.

En 2019, 197 projets ont été présentés par les associations : 144 ont été retenus par la DPSP. Cette première enveloppe permet de soutenir 132 actions portées par 71 structures, pour un montant total de 228 050 euros.

Les actions touchant un public âgé de 11 à 18 ans, favorisant la participation des jeunes filles, se déroulant sur l'espace public (squares, places) ou en pied d'immeuble et pendant la période des vacances scolaires et notamment estivales, construites en lien avec des équipes de prévention spécialisée, les centres sociaux et/ou d'autres acteurs implantés dans les secteurs d'intervention et concernant des quartiers populaires ont été privilégiées. Les projets retenus témoignent d'une grande diversité dans les supports d'animation : théâtre, ateliers d'écriture, danse, arts urbains, arts plastiques, activités sportives, ateliers scientifiques, multimédia, vidéo, boîte éducative, débats, etc.

Le programme soutient également des sorties hors de Paris (familiales notamment) ainsi que des séjours et des chantiers éducatifs en province ou à l'étranger. Ces différentes actions ont toutes vocation à développer l'autonomie des jeunes, leur sens des responsabilités, à valoriser leurs compétences dans un esprit d'équipe et de solidarité et à nouer des liens de confiance avec les animateurs.

De courts séjours, comme un séjour adolescents autour de la biodiversité proposé par l'Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion (AEPCR) dans le 20^{ème} ou encore des séjours de découverte en Europe par l'association Culture prioritaire dans le 17^{ème} sont proposés dans le cadre de cette première délibération.

À côté des activités sportives classiques, des ateliers participatifs autour du vélo, des jeux de rôle grandeur nature ou des sessions de création de chansons sont également présentées, témoignant de la recherche de projets innovants par les associations. Les Ateliers du Chaudron, dans le 11^{ème} proposeront ainsi un programme de découverte des arts vivants, d'initiation aux pratiques artistiques, et de développement de la créativité par le théâtre, le dessin, l'écriture, la peinture et le maquillage, l'élaboration de scénarios. Le vendredi sera consacré à la présentation des productions du groupe, réalisées durant la semaine. Une sortie (musées, galeries) fera partie du programme pour nourrir l'imaginaire et la conception des personnages.

Comme en 2018, la ville de Paris a choisi d'étendre le financement des actions en dehors des périodes de vacances. Certains établissements scolaires n'accueillant plus les élèves en période d'examen, la mise en place d'actions au mois de juin permet d'offrir aux jeunes des activités diversifiées.

Ainsi, dès le mois de juin, des temps conviviaux seront organisés au sein du local ESSE-Solidarité, dans le 19^{ème} (Projection de compétitions sportives, de films, repas partagés, débats citoyens, ateliers cuisine), une soirée par semaine, à l'initiative des jeunes du quartier ne partant pas en vacances.

La thématique, le budget et l'organisation logistique de chaque soirée sera élaboré par les jeunes participants accompagnés par l'association qui leur apporte des outils méthodologique favorisant leur autonomie et leur implication dans leur projet.

Citons enfin les VVV dits « nocturnes », organisés sur une tranche horaire pouvant s'étendre jusqu'à 2 heures du matin, avec des visites, des sorties culturelles ou des ateliers et débats citoyens, qui permettent de toucher la tranche la plus âgée du public cible. L'association Oasis 18 proposera cette année encore l'action « Ce soir on sort », afin de mettre en place des activités en soirée, construites par les jeunes, sur le quartier de la Porte de Montmartre.

Le présent projet de délibération présente le volet Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection du programme Ville Vie Vacances 2019, au titre de la compétence de la Collectivité en matière de prévention de la délinquance. Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer la somme de 228 050 euros aux

71 structures partenaires portant 132 actions. Une deuxième délibération sera soumise au vote du Conseil de Paris à l'automne.

Il est également demandé à votre assemblée d'autoriser la Maire de Paris à signer des conventions avec 11 structures.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris